



NOTE CONCEPTUELLE

Ministère des Affaires Sociales

Ministère de la Santé

« *Innovation et population à besoins spécifiques* »

Centre International des Etudes, des Recherches, de la Documentation et de
la Formation sur le Handicap « Basma » à Gammarth.

26 Août 2022

1. Cadre général du Ministère des Affaires Sociales

Le ministère des Affaires Sociales dispose d'un cadre législatif avancé en matière de promotion des droits des personnes en situation de handicap. La loi d'orientation n°83 de 2005 relative à la promotion et à la protection des personnes handicapées vise à renforcer leur inclusion dans la société par le biais de mesures et mécanismes d'appui direct qui visent la discrimination positive. La Constitution tunisienne, garantit une protection des personnes handicapées contre toute discrimination. La Tunisie a également ratifié la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), qui réaffirment l'engagement des Etats dans la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires à l'inclusion des personnes et enfants handicapés. Au-delà du cadre législatif, un cadre stratégique est en cours de développement depuis fin 2019. Un groupe de travail interministériel piloté par le Ministère des Affaires Sociales est en place pour l'élaboration du plan d'action relatif à la stratégie nationale de l'inclusion économique et sociale des personnes handicapées.

2. Objectifs

L'objectif de cet événement est de présenter les capacités humaines et logistiques disponibles pour servir les personnes à besoins spécifiques, y compris la formation ciblée des intervenants de terrain et l'utilisation de moyens modernes dans la prise en charge des personnes handicapées et celles ayant des troubles du comportement pour faciliter l'intégration socio-économique effective.

3. Résultats attendus:

- 1- Faciliter et assurer l'intégration sociale et économique des personnes à besoins spécifiques.
- 2- Assurer l'intégration de la personne handicapée dans tous les domaines : social, éducatif, formation et insertion professionnelle, sports, culture et loisir.
- 3- Garantir les droits de la personne handicapée en tant qu'être humain et citoyen et permettre sa participation effective au développement, loin de toute forme d'exclusion et de marginalisation.

- 4- Impliquer toutes les parties concernées, institutions publiques, associations et individus, y compris les personnes handicapées et leurs familles à l'action de prévention du handicap, de protection et d'intégration des personnes handicapées.

1. Cadre général du Ministère de la Santé

Le secteur de la santé, considéré depuis l'indépendance comme un secteur prioritaire, occupe une place privilégiée dans la politique économique et sociale de la Tunisie. C'est ainsi que le système de santé tunisien a permis à la veille de l'indépendance d'étendre la couverture sanitaire à toutes les régions du pays, à éradiquer plusieurs maladies transmissibles, à généraliser la vaccination obligatoire et à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Actuellement, la Tunisie s'est engagée dans la mise en œuvre de la politique nationale de santé à l'horizon 2030, axée sur le droit constitutionnel à la santé. Considérée comme l'aboutissement d'un long travail de dialogue sociétal, étalé sur 10 ans, avec une approche participative à large échelle, la politique nationale de santé a commencé depuis le 07 avril 2021 à être mise en œuvre sur la base d'une approche synergique, et complémentaire, concertée et dynamique. Le plan de développement triennal 2023-2025, en cours de validation, constitue quant à lui une partie de l'opérationnalisation de la politique nationale de santé au cours de la période consacrée au plan.

La mise en œuvre de ce plan, fondé sur une approche axée sur les résultats, permet d'évaluer les causes de la faiblesse du système de santé afin de tracer des objectifs stratégiques axés sur le citoyen, en améliorant le système de couverture sanitaire et les prestations de santé afin d'assurer des services en santé disponibles, accessibles et de qualité, en valorisant la recherche / innovation dans le domaine médical, biomédical et pharmaceutique dans le contexte de la société du savoir et de la compétitivité mondiale pour une valorisation de la recherche orientée vers la société. Ce plan sera mis en place dans une logique de renforcement du leadership et de la gouvernance du système de la santé.

C'est dans ce contexte marqué par un engagement fort de l'Etat pour réaliser les objectifs du développement durable 2030 et notamment l'objectif 3 « la santé et le bien-être de tous » et en plaçant le citoyen au centre du système de santé, que le ministère de la santé participera à la 8ème édition de la conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique (TICAD).

2. Objectifs

- Présentation des expériences de sciences participatives et de l'interaction entre la recherche scientifique et la société.
- Promotion du développement des compétences pour garantir la qualité et la continuité des services de soins.

- Mettre à niveau les mécanismes et outils de développement des compétences pour faciliter la mobilité internationale des compétences tunisiennes en santé.
- Mettre en lumière les expériences tunisiennes réussies en matière de soins et de santé de la reproduction.

3. Résultats attendus:

- 1- Promouvoir la nouvelle approche participative de la recherche scientifique.
- 2- Valoriser les opportunités de partenariat ciblées et rechercher des projets de recherche communs.
- 3- Relancer la coopération bilatérale tuniso-japonaise (appui technique et financier).

4. Organisation et format de l'évènement

- **Panel** : Innovation et population à besoins spécifiques.
- **Nombre de participants**: environ 100 participants.
- **Lieu**: Centre international des études, de la recherche, de la formation et de la documentation sur le handicap « Basma » à Gammarth.
- **Durée**: 04 heures.

5. Participants et public cible

Partenaires nationaux (Invités):

- Ministère de la santé,
- Ministère de l'éducation,
- Ministère de de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- Ministère de l'emploi et la formation professionnelle,
- Ministère du transport,
- Ministère des technologies de la communication,
- Ministère de l'équipement et de l'habitat,
- Ministère de la jeunesse et des sports,
- Institut Supérieure de l'Education Spécialisée,
- Institut National de travail et des études sociales,
- Institut Pasteur de Tunis.
- L'Office National de la Famille et de la Population

Partenaires de la société civile (Invités):

- Organisation Tunisienne de défense des droits des personnes handicapées,
- Union Tunisienne d'Aide aux Insuffisants Mentaux (UTAIM),
- Association des Parents et des Amis des Handiapés Tunisiens (APAHT),
- Association Tunisienne d'Aides aux Sourds (ATAS),
- Association de Soutien aux Déficients Auditifs (ASDA),

- Union Nationale des Aveugles Tunisiens,
- Association “Ichara”.

Partenaires internationaux (Invités):

- Représentant de l’ambassade Américaine
- Handicap International – H I
- Le Fonds des Nations- Unies pour l'Enfance – UNICEF
- L’Organisation A I FO,
- L’Agence Italienne de Coopération et de Développement (AICS),
- Association “Entreprendre au Maghreb”.

6. Les modérateurs

- Ibrahim BEN DRISS
- Maha MEZRIOUI
- Dr. Nadia FNINA

Présidents

- Ministère des Affaires Sociales
- Ministère de la Santé

Les invités d’honneur: (les invités)

- Handicap International – H I
- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance – UNICEF
- Le Directeur de UNICEF - Tokyo

Panélistes / Conférenciers de :

- Comité Général de la Promotion Sociale,
- Institut Supérieure de l’Education Spécialisée,
- Institut National de travail et des études sociales,
- Institut Pasteur de Tunis.
- UNICEF
- Association “ Entreprendre au Maghreb »

Vendredi 26 AOUT 2022

08:30 à 09:00

Inscription / connexion en ligne

Ouverture du séminaire

09:00 à 09: 15

- Ouverture
- Mot de Bienvenue :
- Président du Comité Général de la Promotion Sociale
- Directeur Général de la Promotion des Personnes Handicapées,
- Mot d'ouverture du Ministre des Affaires Sociales,
- Mot d'ouverture du Ministre de la Santé.

Ministère des Affaires Sociales

La nouvelle Technologie au service des populations vulnérables

09:15 à 10:30

- La technologie moderne : un outil pour l'inclusion totale des personnes handicapées ;Mr. Brahim Ben Driss- Président du Comité Général de la Promotion Sociale : **15 mn**
- La formation des travailleurs sociaux et les perspectives de collaboration avec les pays africains ; Mr Lassaad Labidi - enseignant à l'INTES : **15 mn**
- Le social pour une meilleure prise en charge : Formation - Transform Mr.Samir Bouzekri représentant de l'UNICEF - Tunisie: **15 mn**
- Les nouvelles méthodes de prise en charge et la participation effective de personnes handicapées dans le processus de développement ; Docteur Naila Bali- directrice générale de l'ISES: **15 mn**
- Le digital un outil et un accélérateur à l'accès aux droits des personnes handicapées pour une citoyenneté pleine et entière : Mme Samira Labidi- Présidente de l'association « Entreprendre au Maghreb » – Chef d'entreprise : **15 mn**

10:30 à 11:00

- Séance de Questions / réponses (20 mn)

11:00 à 11:30

- **Pause café**

Ministère de la Santé

Les sciences participatives au service des besoins de la société

- La Boutique des Sciences: Un dispositif de collaboration entre Science et Société et multidisciplinaires; Mr. Hichem Ben Hassine, Coordinateur de la Boutique des Sciences de l'Institut Pasteur de Tunis : **15 mn.**
- Approche participative pour la Santé auditive; Partenariat entre l'IPT et l'Association « Ichara »; Pr Sonia Abdelhak, Biologiste Principale à l'Institut Pasteur de Tunis: **15 mn.**

11:30 à 12:45

- L'Hépatite « A » en milieu scolaire rural ; Partenariat entre l'IPT et l'Association Scouts Without Borders ; Dr. Dorra Rezig, Maître de conférence à l'Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées de Tunis: **15 mn.**

Le développement des compétences des professionnels de la santé

- Le développement des compétences : facteur de promotion durable des professionnels de la santé : Nozha Moussa directrice générale de l'unité centrale de formation des cadres de la santé : **15 mn**
- Promouvoir la santé de la reproduction à travers la coopération sud-sud et triangulaire : l'expérience tunisienne, l'Office National de la Famille et de la Population : **15 mn**

12:45 à 13:15

Séance de Questions / réponses (20 mn)

Mot de la fin et remerciements

13: 15 à 13: 45

Vous pouvez nous joindre sur le lien suivant (logiciel: teams)

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_NWRhMGRjNDQtNDczMS00M2IzLWE5ZDItYjg2NzA2Zjk4ZTYz%40thread.v2/0?context=%7b%22Ti

[d%22%3a%22c80f32d7-e687-4a6b-82ce-e72fb284f8a1%22%2c%22Oid%22%3a%228af00a37-2471-4ab0-9b6b-207ea718c066%22%7d](#)

ID de réunion : 392 699 214 825

Code secret : dzL6w



Participation des Ministères des Affaires Sociales et de la Santé TICAD 8

Thème de la conférence : Innovation et population à besoins spécifiques : Ministère des Affaires Sociales – Ministère de la Santé

La structure responsable : Ministère des Affaires Sociales.

Lieu : Centre International des Etudes, des recherches, de documentation et de la formation sur le handicap « Basma » à Gammarth.

Date: 26 août 2022.

Nombre de participants: 150.

Durée: 4 heures

Ministère des Affaires Sociales

Sujet de la conférence: La nouvelle Technologie au service des populations vulnérables

Composante de l'activité :

- **Première communication** : La technologie moderne : un outil pour l'inclusion totale des personnes handicapées ; Président du Comité Général de la Promotion Sociale : **15 mn**

Deuxième communication : La formation des travailleurs sociaux et les perspectives de collaboration avec les pays africains ; Mr Laasad Labidi-enseignant à l'INTES : **15 mn.**

Troisième communication : Le social pour une meilleure prise en charge : Formation - Transport Mr Samir Bouzekri représentant de l'UNICEF - Tunisie :**15 mn**

Quatrième Communication : Les nouvelles méthodes de prise en charge et la participation effective de personnes handicapées dans le processus de développement ; Docteure Naila Bali- directrice générale de l'ISES : **15 mn**

Cinquième Communication : Le digital un outil et un accélérateur à l'accès aux droits des personnes handicapées pour une citoyenneté pleine et entière : Mme Samira Labidi- Présidente de l'association Entreprendre au Maghreb – Chef d'entreprise : **15 mn**

Discussion : 20 mn

Ministère de la Santé

Sujet de la conférence: Les sciences participatives au service des besoins de la société

Composantes de l'activité :

- 1. Première communication:** La Boutique des Sciences : Un dispositif de collaboration entre Science et Société et multidisciplinaire ; Mr. Hichem Ben Hassine, Coordinateur de la Boutique des Sciences de l'Institut Pasteur de Tunis : **15 mn.**
- 2. Deuxième communication:** Approche participative pour la Santé auditive ; Partenariat entre l'IPT et l'Association Ichara ; Pr Sonia Abdelhak, Biologiste Principale à l'Institut Pasteur de Tunis :**15mn.**
- 3. Troisième communication :** L'Hépatite « A » en milieu scolaire rural ; Partenariat entre l'IPT et l'Association Scouts Without Borders ; Dr. Dorra Rezig, Maître de conférence à l'Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées de Tunis :**15 mn.**

Sujet de la conférence: Le développement des compétences des professionnels de la santé

- 1. Première Communication:** Le développement des compétences : facteur de promotion durable des professionnels de la santé : Nozha Moussa directrice générale de l'unité centrale de formation des cadres de la santé : **15 mn.**
- 2. Deuxième communication:** Promouvoir la santé de la reproduction à travers la coopération sud-sud et triangulaire : l'expérience tunisienne, l'Office National de la Famille et de la Population : **15 mn.**

Discussion : 20 mn

Note Conceptuelle

Evènements parallèles

TICAD 8

Le Ministère des Affaires Sociales dispose d'un cadre législatif avancé en matière de promotion des droits des personnes en situation de handicap. La loi d'orientation n°83 de 2005 relative à la promotion et à la protection des personnes handicapées vise à renforcer leur inclusion dans la société par le biais de mesures et mécanismes d'appui direct en se basant sur la discrimination positive. La Constitution tunisienne, garantit une protection des personnes handicapées contre toute discrimination. La Tunisie a également ratifié la Convention Internationale relative aux droits de l'Enfant et la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH), qui réaffirment l'engagement des Etats dans la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires à l'inclusion des personnes et enfants handicapés. Au-delà du cadre législatif, un cadre stratégique est en cours de développement depuis la fin de l'année 2019. Un groupe de travail interministériel piloté par le Ministère des Affaires Sociales a été mis en place pour l'élaboration du plan d'action relatif à la stratégie nationale de l'inclusion économique et sociale des personnes handicapées.

La politique Tunisienne en faveur de la promotion des personnes handicapées est basée sur les principes suivants :

1. Facilitation et assurance de l'intégration sociale et économique des personnes à besoins spécifiques ; les efforts de ces institutions ont été orientés vers l'exploration des nouvelles technologies dans les soins et la participation inclusive.
2. Assurer l'intégration de la personne handicapée dans tous les domaines : social, éducatif, formation et insertion professionnelle, sports, culture et loisirs.
3. Garantir les droits de la personne handicapée en tant qu'être humain et citoyen et permettre sa participation effective au développement, loin de toute forme d'exclusion et de marginalisation.

4. Impliquer toutes les parties concernées, institutions publiques, associations et individus, y compris les personnes handicapées et leurs familles à l'action de prévention du handicap, de protection et d'intégration des personnes handicapées.

Et c'est dans ce contexte que s'inscrivent les efforts du Ministère des Affaires Sociales et à travers ses institutions académiques pour répondre aux attentes et besoins des personnes vulnérables à savoir les personnes handicapées et leurs familles.

Et étant donné que l'objectif initial de la prise en charge est de faciliter et assurer une intégration sociale et économique des personnes handicapées, les efforts déployés des dites institutions se sont orientés vers l'exploration des nouvelles technologies dans la prise en charge et la participation inclusive.

Note Conceptuelle

Evènements parallèles

TICAD 8

Le secteur de la santé, considéré depuis l'indépendance comme un secteur prioritaire, occupe une place privilégiée dans la politique économique et sociale de la Tunisie. C'est ainsi que le système de santé tunisien a permis à la veille de l'indépendance d'étendre la couverture sanitaire toutes les régions du pays, à éradiquer plusieurs maladies transmissibles, à généraliser la vaccination obligatoire et à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Actuellement, la Tunisie s'est engagée dans la mise en œuvre de la politique nationale de santé à l'horizon 2030, axée sur le droit constitutionnel à la santé. Considérée comme l'aboutissement d'un long travail de dialogue sociétal, étalé sur 10ans, avec une approche participative à large échelle, la politique nationale de santé a commencé depuis le 07 avril 2021 à être mise en œuvre sur la base d'une approche synergique, et complémentaire, concertée et dynamique. Le plan de développement triennal 2023-2025, en cours de validation, constitue quant à lui une partie de l'opérationnalisation de la politique nationale de santé dans la période consacrée du plan.

La mise en œuvre de ce plan, fondé sur une approche axée sur les résultats, permet d'évaluer les causes de la faiblesse du système de santé afin de tracer des objectifs stratégiques axés sur le citoyen, en améliorant le système de couverture sanitaire et les prestations de santé afin d'assurer des services en santé disponibles, accessibles et de qualité, en valorisant la recherche/innovation dans le domaine médical, biomédical et pharmaceutique dans le contexte de la société du savoir et de la compétitivité mondiale pour une valorisation de la recherche orientée vers la société. Tout dans une logique de renforcement de leadership et de gouvernance du système de la santé.

C'est dans ce contexte marqué par un engagement fort de l'Etat pour réaliser les objectifs du développement durable et notamment le 3ème objectif « la santé et bien être de tous » et en plaçant le citoyen au centre du système de santé, que le ministère de la santé participera à la 8ème édition de la conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique (TICAD).